

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 415

présenté par

Mme Battistel, M. Potier, M. Letchimy, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, M. Jean-Louis Bricout, M. David Habib, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. Hutin, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, Mme Manin, Mme Pau-Langevin, M. Pueyo, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

I. Modifier ainsi les autorisations d'engagement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	3 143 941 540	0
Affaires maritimes	159 782 328	0
Paysages, eau et biodiversité	195 823 956	0
Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie	506 516 373	0
Prévention des risques	820 983 024	0
<i>Dont titre 2</i>	48 121 569	0
Énergie, climat et après-mines	2 548 611 424	0
Service public de l'énergie	2 596 248 814	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	2 802 449 078	0
<i>Dont titre 2</i>	2 685 881 616	0
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)	408 800 000	0
TOTAUX	13 183 156 537	0
SOLDE	13 183 156 537	

II. Modifier ainsi les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	3 168 557 444	0
Affaires maritimes	161 012 328	0
Paysages, eau et biodiversité	202 023 955	0
Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie	506 516 373	0
Prévention des risques	821 161 528	0
<i>Dont titre 2</i>	48 121 569	0
Énergie, climat et après-mines	2 458 802 876	0
Service public de l'énergie	2 673 248 814	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	2 847 248 565	0
<i>Dont titre 2</i>	2 685 881 616	0
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)	408 800 000	0
TOTAUX	13 247 371 883	0
SOLDE	13 247 371 883	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement des députés socialistes et apparentés vise à majorer de 60 M€ les crédits budgétaires de la prime complémentaire au CITE dont les crédits étaient fixés à 450 M€ dont 390 M€ portés par le programme 174 et 60 M€ portés par le programme 135 dans le PLF 2020.

Pour ce faire et afin de se conformer à l'article 40 de la Constitution, le présent amendement rétablit les crédits de la mission tels qu'adoptés en première lecture, moyennant les modifications nécessaires à son objet.

Ainsi, l'amendement ponctionne le budget de l'action 07 « personnels œuvrant pour les politiques » du programme 217 « Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables » pour alimenter, à due concurrence, le budget de l'action 02 « Protection des consommateurs en situation de précarité énergétique » du programme 174 « Énergie, climat et après-mines », à hauteur de 60 M€, en autorisations d'engagement comme en crédits de paiement.

Naturellement, l'amendement n'a pas pour objectif de réduire les crédits du programme 217, mais bien que le Gouvernement lève ensuite le gage. Cet amendement peut, en réalité, très bien être financé par l'économie de 1 milliard d'euros réalisée sur le compte d'affectation spéciale transition

énergétique, en raison de la fin du remboursement du principal de la dette de l'État accumulée au titre de l'ancienne CSPE.